

ATT : Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Mémoire sur le projet de mine d'apatite Lac à Paul

Qui : Association des sciences de la terre de l'Université du Québec à Chicoutimi

Coordonnées : 555 boulevard de l'Université, Chicoutimi, QC G7H 2B1 418-719-6339

Je suis citoyenne (Étudiante à l'Université du Québec à Chicoutimi) de la municipalité de Chicoutimi et le développement du projet minier d'apatite Lac à Paul m'intéresse.

Ce projet m'intéresse parce qu'il aura un impact positif direct sur l'économie du Saguenay Lac-Saint-Jean. Ce projet affecte personnellement les étudiants en géologie de l'UQAC, car cette mine pourrait être un des seuls projets miniers de la région et donc une des seules perspectives d'emplois minier de la région. Ce projet aura une influence positive sur la qualité de vie des gens, car il y a des retombés économique importante qui seront très bénéfique pour la région. Les étudiants en géologie voulant rester en région le pourront et n'auront pas besoin de déménager pour trouver un emploi. Ce projet est acceptable, car la région a besoin d'un tel projet pour sa prospérité. De plus Ariane Phosphate a fait tous les efforts qu'il pouvait pour respecter les normes en environnement tout en respectant dans le meilleure du possible les citoyens affecter durant les travaux.

Selon l'association des Sciences de la terre d'UQAC, le projet de la mine d'apatite devrait être autorisé parce que les impacts qu'un tel projet pourrait voir sur la région sont importants. La compagnie Ariane Phosphate

a pris tous les moyens qu'il pouvait pour respecter l'environnement et les citoyens. Ce projet n'a que des points positifs et l'association espère que ce projet verra le jour.

Cordialement,

Association des Sciences de la Terre UQAC